

Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/16-696-65 du 29/02/2016

APPEL A CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF ASSOCIEE AUX HIVERNALES A AVIGNON

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41 - Fax : 04 42 93 88 19

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif au sein des Hivernales à Avignon rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Spectacle vivant » de la DAAC et la structure partenaire, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il/elle doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement la danse.
- Être à même de développer les dimensions interdisciplinaire et inter-cycles dans la mise en œuvre de formations et de projets éducatifs et culturels
- Intervenir dans les classes à partir des outils pédagogiques mis en place par le CDC
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service des relations avec le public des Hivernales
- Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements (notamment d'histoire des arts)
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec les Hivernales et la DAAC.
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser, et savoir s'inscrire dans une démarche collective.
- Exercer une mission de relais et de coordination avec la déléguée départementale d'éducation artistique de Vaucluse
- Maîtriser les outils informatiques et de communication.

Cette mission commencera le 18 avril 2016 ; elle sera éventuellement renouvelable et deviendra effective pour l'année 2016-2017 avec une rémunération en IMP à taux 5 annuels en fonction du premier bilan établi en juillet 2016 sur les 3 premiers mois de la mission.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités :

- -à prendre contact avec Camille Berthod, chargée de mission « spectacle vivant » à la DAAC (<u>camille.berthod@ac-aix-marseille.fr</u>) ou, Isabelle Martin-Bridot / sg,hivernales@orange.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié du chef d'établissement et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 18 mars 2016 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat
Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Mme Delouze Marie
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignants dont la candidature sera retenue, seront convoqués pour un entretien dont la date leur sera communiquée ultérieurement

Pour tout renseignement :Tél : 04 42 93 88 41 Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille